



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2025

<u>Date de la convocation :</u> 11 juin 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le lundi seize juin à dix-neuf heures,
<u>Date d'affichage :</u> 11 juin 2025	les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13	<u>Etaient présents :</u> <i>Karine KAUFFMANN, Bernard JUERY, Carla FICUCIELLO, Eric LAURENT, Apolline SCHRECK, Manuel LEON, Cécile CURIEL, Eric CHANTOT, Laurence LELARGE, Patrick FOURNIER, Philippe MARTINET, conseillers municipaux</i>
	<u>Etaient absents :</u> <i>Sylvain IGUNA (pouvoir donné à Eric LAURENT) Angéline MOYET (pouvoir donné à Apolline SCHRECK) Geneviève PINÇON, Cécile BITOUN</i>
	<u>Secrétaire de Séance :</u> <i>Philippe MARTINET</i>

Délibération N° 2025-19

V - ACQUISITION DE LA PARCELLE A818

Exposé de M. JUERY :

Faisant suite à une succession, le propriétaire de la parcelle A818 a contacté la commune lui faisant part de son souhait de se séparer de ce bien.

Cette parcelle est située en zone Agricole Valorisée, d'une superficie de 1 895 m². Elle est attenante à une parcelle de 2 860 m², déjà propriété de la commune. Réunies, ces deux parcelles pourraient constituer un ensemble intéressant pour un projet agricole.

Le montant proposé pour cette acquisition est de 1 500,00 €.

L'avis du conseil municipal est nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

Délibération :

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission urbanisme du 14/06/2025,

Entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ENTERINE l'acquisition de la parcelle A818 située fond des plantes, d'une superficie totale de 1895 m², pour un montant de 1 500,00 €.

Mairie de Médan



- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 16/06/2025



Le Maire
Karine KAUFFMANN

Rendu exécutoire par :
Dépôt en Sous-Préfecture le 18/06/2025
Et par publication le 18/06/2025

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Bussey Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217803840-20250616-2025_19BIS-